

## RECONFIGURATION DU CAPITAL DE COMPLÉTUDE ET KINOUGARDE CESSION PROBABLE DE LA PARTICIPATION D'ALTUR INVESTISSEMENT

Paris, le 17 novembre 2021 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR)

Monsieur Hervé LECAT, actionnaire et dirigeant des holdings SIC et SENEK, elles-mêmes actionnaires des sociétés opérationnelles Complétude et Kinougarde, vient d'annoncer la réorganisation du capital de ces dernières. Cette reconfiguration s'est opérée par le regroupement des actions de Complétude et Kinougarde dans une nouvelle holding Epiktet dont Senek garde la majorité, et l'entrée dans le capital du holding Epiktet de deux fonds minoritaires.

N'ayant pas vocation à rester actionnaire dans cette nouvelle configuration, Altur Investissement a négocié avec Hervé Lecat des conditions satisfaisantes de sortie du capital de SIC et SENEK.

La cession de la participation d'Altur Investissement dans ces holdings pourrait être effective avant la fin de l'année après la réalisation de deux conditions, le vote des résolutions proposées lors des assemblées générales de ces sociétés le 18 novembre 2021 pour statuer sur le rachat de leurs propres actions par voie de réduction de capital et l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Altur Investissement informera le marché dès la réalisation effective de cette cession.

La cession des participations dans les holdings SIC et SENEK permettrait à Altur Investissement d'atteindre l'objectif du programme annoncé le 9 janvier 2020 lors de l'émission des ADPR. Ce programme, qui prévoyait un montant cumulé de cessions de 21,5 millions d'euros en 2020 et 2021, serait donc atteint avec ce désinvestissement.

### À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

#### Prochain rendez-vous :

28 janvier 2022 : ANR au 31 janvier 2022

#### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 15 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

##### Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

### Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

### Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

### Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

### Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

### Autres :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy Investissements*, portefeuille détenant des titres de participation de 3 PME françaises.

## Contacts

### **Altur Investissement**

François Lombard ou  
Bertrand Cavalé  
Tél. : 01 86 64 01 82

### **ACTUS finance & communication**

Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairer@actus.fr](mailto:mclairer@actus.fr)

### **ACTUS finance & communication**

Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.